Suite vntes pour taxes.

WILKINSON, JAMES—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $15 00
Taxe de levée, district d'Orléans 2 60
Total $17 50
115 Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Coliseé, Perrier, Valence et Cadix, désignée comme lot No 14 et la moitié du lot No 13 dans l'ilet No 317, mesurant 45 pieds de face à la rue Coliseé sur 100 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Coliseé et Cadix.

ZIMMERMANN Vve GEORGE J.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans 31
Total $2 20
116 Une soixante-deux-quatre-vingtième indivis d'une portion de terre dans et étant la balance d'une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jena et l'avenue Napoléon, désignée comme lots Nos 7 et partie du lot No 6, dans l'ilet No 454 mesurant ensemble 57 pieds 1 pouce de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur.

ZERBISKA, SARAH—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $14 40
Taxe de levée, district d'Orléans 2 40
Total $16 80
117 Un ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Sud Robertson, Magnolia, Valence et Cadix, désigné comme l'ilet No 620, mesurant 300 pieds de face à la rue Magnolia sur 300 pieds de profondeur.

ZERINGUE, Mme THEO. et Mme JOSEPH E. WILLIAMS—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $4 20
Taxe de levée, district d'Orléans 70
Total $4 90
118 Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Bordeaux et Valence, désigné comme partie des lots Nos 10 et 11 dans l'ilet No 258, mesurant 30 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur.

Audit jour de vente je vendrai telles parties de chacune desdites propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et les dépens dus par ledit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

C. E. BABCOCK,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Sixième District, Paroisse d'Orléans.
9 juin—9 16 23 30—juil 7 11

Avis aux créanciers hypothécaires du Sixième District.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Sixième district paroisse d'Orléans. Nouvelle-Orléans, 9 Juin 1903.

Conformément à la section 63 de l'acte No 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le Sixième District, paroisse d'Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes de l'année 1902, que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour, le SAMEDI, 11 Juillet 1903, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

C. E. BABCOCK,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le sixième District, paroisse d'Orléans.
9 juin—9 16 23 30—juil 7 11

VENTE POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES

Ventes de Propriétés Foncières POUR TAXES D'ETAT

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Septième District, Paroisse d'Orléans.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Septième District, paroisse d'Orléans, No 8223 rue Hampson, près Dante. Nouvelle-Orléans, 12 Mai 1903.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI le 13ème jour de Juin A. D., 1903, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, pour forcer la collection des taxes assessées dans l'année 1902, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31me jour de Décembre 1902, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux, d'après l'assessement de ladite année, et la propriété foncière assessée à chacun devant être offerte en vente comme suit, à savoir:

ASTREDO, Mme A. et als—
Taxe d'Etat de 1902 ..... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans 10c
Total 70c
1 Une portion de terre et bail et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le bord du lac, désignée comme lot No 8, mesurant 100 West Bad, pieds de face à l'avenue du Lac sur une profondeur s'étendant au Lac et formant l'encoignure de l'avenue du Lac et de la rue Mercier.

BYRNE, H. E.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $3 60
Taxe de levée, district d'Orléans 60
Total $4 20
4 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Fern, Jeannette et Poplar, désignés comme lots Nos 21 et 22 dans l'ilet No 183, mesurant ensemble 90 pieds de face à la rue Poplar sur 120 pieds de profondeur.

BEES, J. R., 1|2, et JOHN McENERY, 1|2—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $4 80
Taxe de levée, district d'Orléans 80
Total $5 60
5 Un ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné les rues Dante, Cambronne, Pritchard et Fig, désigné comme ilet No 427, mesurant 300 pieds de face à la rue Dante sur 300 pieds de profondeur.

BELL, Mme PRESTON M.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $4 80
Taxe de levée, district d'Orléans 80
Total $5 60
34 Un lot ou portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Dante, Zimple et Elm, désigné comme lot No 22 et partie du lot se 21 dans l'ilet No 117, lot No 22 mesurant 30 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Cambronne et Elm, partie du lot No 21 mesurant 11 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur

LEIMKE, Mlle LENA—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $12 00
Taxe de levée, district d'Orléans 2 00
Total 14 00
21 Un ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Palm, Leonidas et Strublitz, désignée comme ilet No 575, mesurant 300 pieds de face à la rue Monroe, sur 300 pieds de profondeur.

OBERLE, W. J. et als.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... 30c
Taxe de levée, district d'Orléans 05c
Total 35c
25 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Eagle, Général Ogden Cohn et Spruce, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 263, mesurant 30 pieds de face à rue Spruce sur 150 pieds de profondeur.

OBERLE, W. J. et. als.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans 10c
Total 70c
26 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Eagle, Cohn et Spruce, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 262, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

PRAGUE, Mme ROSINA—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $25 80
Taxe de levée, districtd'Orléans 4 30
Total $30 10
27 Dix lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fern, Burdette Maple et Burthe, désignés comme lots Nos 15 à 24 dans l'ilet No 96, lots Nos 15 à 22 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Maple sur 120 pieds de profondeur lot No 22 formant l'encoignure des rues Maple et Fern, lots Nos 23 et 24 mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur.

PRAGUE, Mme ROSINA—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans 50
Total $3 50
28 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fern, Burdette Maple Burthe, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'ilet No 96, mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur.

PATTERSON, Suc JOSEPH—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans 50
Total $3 50
29 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fern, Short, Green et Hickory, désignés comme lots Nos 21 et 22 dans l'ilet No 223, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Short sur 107 pieds 6 pouces de profondeur lot No 22 formant l'encoignure des rues Short et Green.

RABITO, ANTONIO—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 50
Taxe de levée, district d'Orléans 25
Total $1 75
34 Une portion de terre et bail et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, au West End, sur la Levée de Revêtement, désignée comme lot No 8 mesurant 75 pieds de face sur la Levée de Revêtement sur 100 pieds de profondeur.

SMITH, Suc ELLEN—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans 30
Total $2 10
36 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Fern, Panola et Sycamore, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'ilet No 245, mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

SMITH, HENRY—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans 20
Total $1 40
37 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Joliet, Cohn et Hickory, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'ilet No 240, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Hickory sur 100 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

H. POHLMANN,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Septième District, paroisse d'Orléans.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

VENTE POUR TAXES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Foncières —POUR— TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans, Cinquième District.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Cinquième District, paroisse d'Orléans. Nouvelle Orléans, 9 Juin 1903.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de ladite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 11ème jour de juillet A. D. 1903, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières dans le Cinquième District de la Paroisse d'Orléans, sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et au District de Levée d'Orléans pour forcer la collection des taxes assessées dans les l'année, 1901 et 1902, y compris l'intérêt les grève à partir du 31 Décembre 1901 et 1902, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Le numéro du lot et de l'ilet employé pour la désignations des propriétés annoncées ci dessous, est celui des tableaux d'assessements, pour les années 1901, 1902 maintenant enregistre dans mon bureau.

BROWN, Mme HENDERSON—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans 50
Total $3 50
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Vallette, l'avenue Opelousas, les rues Olivier et Evelina, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 117, mesurant 30 pieds de face à la rue Vallette sur 64 pieds 8 pouces de profondeur.

BUCHANAN BENJ—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $3 60
Taxe de levée, districtd Orléans 60
Total $4 20
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Slidell, Pacifique, Atlantique et l'avenue Opelousas, désignés comme lots Nos 14 et 15 dans l'ilet No 129 mesurant 60 pieds de face à la rue Slidell sur 123 pieds 8 pouces de prosondeur.

BRADLEY, ALEXANDER—
Taxe d'Etat de 1902 ..... 75c
Taxe de levée, district d'Orléans 13c
Total 88c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle Orléans, Leesburg, attenant à la Plantation Trepagnier, désigné comme lot No 13 fo lo No 150, mesurant 40 pieds de face au chemin public sur 126 pieds de profondeur.

CONNELL, Vve B.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans 50
Total $3 50
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les avenues Pacifique, Elmire, les rues Alix et Eliza, désigné comme partie du lot No 1 dans l'ilet No 78, mesurant 32 pieds de face à l'avenue Pacifique sur 82 pieds de profondeur.

CRAWFORD, Mme BRUCE—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $7 80
Taxe de levée, district d'Orléans 1 30
Total $9 10
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Vallette, Alix, Ouvier et Eliza, désigné comme lot No 27 dans l'ilet No 81, mesurant 28 pieds 7 pouces de face à la rue vallette, sur 105 pieds 8 pouces de profondeur.

CITIZEN, Mme MINERVA L., femme de Jno. Henry Williams—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $4 20
Taxe de levée, district d'Orléans 70
Total $4 90
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par la rue Belleville, l'avenue Elmira, les rues Homer et Newton, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 159, mesurant 32 pieds de face à la rue Belleville, sur 120 pieds de profondeur.

EUREKA HOMESTEAD SOCIETY—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $10 80
Taxe de levée, district d'Orléans 1 80
Total $12 60
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les avenues Elmire, Pacifique, les rues Alix et Eliza, désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 78, mesurant 31 pieds 1 pouce de face à l'avenue Elmire sur 123 pieds 8 pouces de profondeur.

GALLAGHER, MICHAEL—
Taxe d'Etat de 1903 ..... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans 40
Total $2 80
Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Wagner, Webster, l'avenue Pélican et la rue Alix, désignés comme lots Nos 10 à 12 dans l'ilet No 61, mesurant 90 pieds de face à la rue Wagner sur 156 pieds de profondeur.

GALLAGHER, MICHAEL—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $13 20
Taxe de levée, district d'Orléans 2 20
Total $15 40
Cinq lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Pélican, les rues Alix, Webster et Wagner, désignés comme lots Nos 13, 14, 15, 16 17 dans l'ilet No 61: lots No 13 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Pélican sur 131 pieds de profondeur; lots Nos 14 à 17 mesurant 120 pieds de face à la rue Webster sur 131 pieds de profondeur.

GALLAGHER, MICHAEL—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 20
Taxe de levée district d'Orléans 20
Total $1 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Webster, Wagner, l'avenue Pélican et la rue Alix, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 61, mesurant 30 pieds face à la rue Webster sur 131 pieds de profondeur.

HOLMES, Mme CHAS.
Taxe d'Etat de 1902 ..... $6 00
Taxe de levée, district d'Orléans 1 00
Total $7 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la villes de Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Slidell, Vallette, l'avenue Opelousas et large Verret, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 125, mesurant 29 pieds 8 pouces de face à la rue Slidell sur 102 pieds 8 pouces de profondeur.

HARRISON, Vve AUGUST—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans 30
Total $2 10
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Verret, Nunez et Diana, désigné comme partie du lot No 0 dans l'ilet No 181, mesurant 30 pieds de face à la rue Newton sur 94 pieds de profondeur.

JONES, S.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 50
Taxe de levée, district d'Orléans 25
Total $1 75
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Leesburg, contigus à la Plantation Trépagnier, désignés comme lots Nos 6 et 7, folio 150, mesurant chacun 40 pieds de face au Chemin Public, sur 126 pieds de profondeur.

McGIVNEY JNO. P.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans 10c
Total 70c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Eliza, Evelina, Seguin et Verret désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 92, mesurant 30 pieds de face à la rue Eliza sur 120 pieds de profondeur.

PIERSON, JOS—
Taxe d'Etat de 1902 ..... 60c
Taxe de levée district d'Orléans 10c
Total 70c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Belleville, l'avenue Elmire, les rues Newton et Diana, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 178, mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue Belleville sur 120 pieds de profondeur.

ROGERS, RALPH ERASTUS—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 15
Taxe de levée district d'Orléans 53
Total $1 68
Un ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Vallette, Verret, Dearome et Lamarque, désigné comme ilet No 212.

ROBBINS, CHAS H.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $5 40
Taxe de levée, district d'Orléans 90
Total $6 30
Deux lots de terre et amélioration qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Tesche, l'avenue Brooklyn, les rues De Armas et Lamarque, désignés comme lots Nos 18 et 19 dans l'ilet No 215, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces de face à la rue Tèche sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

UNKNOWN—
Taxe d'Etat de 1902 30
Taxe de levée, district d'Orléans 10
Taxe d'Etat de 1901 30
Taxe de levée, district d'Orléans 10
Total $1 40
Un ilet de terre et amélioration qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Fleuve, les rues Adams, Homer et Newton, désigné comme ilet No 153 1|2.

WHITEMORE, Mme FRANKLIN A.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $10 80
Taxe de levée, district d'Orléans 1 80
Total $12 60
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Vallette l'avenue Pélican les rues Patterson et Belleville, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'ilet Nos 34 et 35, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Vallette sur 137 pieds de profondeur.

WATERS, P. et E.—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans 20
Total $1 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par le Fleuve, l'avenue Brooklyn, les rues Newton et Diana, désigné comme partie du lot No 3 dans l'ilet No 184, mesurant 32 pieds de face au Fleuve sur 128 pieds de profondeur.

YOUNG, HENRY—
Taxe d'Etat de 1902 ..... 75c
Taxe de levée, district d'Orléans 13c
Total 88c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, Leesburg, contigu à la Plantation Trépagnier et désigné comme lot No 12 folio 151, mesurant 40 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes dues, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens et les pénalités.

H. N. UMBACH,
Collecteur de Taxes d'Etat Cinquième District, Paroisse d'Orléans.
9 juin—9 16 23 30—juil 7 11

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Cinquième District.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT Du 5me District, paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 9 juin 1903.

Conformément à la section 63, de l'acte 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur les propriétés foncieres situées dans le Cinquième District, paroisse d'Orléans, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes des années 1901 et 1902, que j'en commencerai la vente, à la porte de la Cour, le SAMEDI, 11 juillet 1903, à 11 heures a. m. et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, et continuerent à l'être conformément à la loi préparatoire à telle vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de vente pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

H. N. UMBACH,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Cinquième District, Paroisse d'Orléans.
9 juin—9 16 23 30—juil 7 11

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Propriété Résidence de Choix

2432-34-36-38 rue Conti, coin Rocheblave.

Succession de William Bernard.

No 70.458—Division D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI, le 16 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 634 rue Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 14 mai 1903, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les améliorations, dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Conti, Bienville et Conti, désignée comme lot A, la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Rocheblave et Conti et mesure, M. A., 47 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Rocheblave sur 110 pieds de profondeur et façade à la rue Conti.

Conditions — Une moitié au plus comptant, la balance en un ou un et deux ans à 8 pour cent d'intérêt par an, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer les taxes de 1903, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, N. P., aux frais des acquéreurs.

16 mai — 16 17 24 31 — juin 7 14 16

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Antoine Bives et Sophie Bode, Veuve etc.

No 70,510—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 22 mai 1903, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI le 30 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, ensemble avec tous les droits, le dessus y appartenant le dit lot étant situé dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Austerlitz et Genl Taylor, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 168, et mesurant 29 pieds de face à la rue Genl. Taylor sur 133 pieds de profondeur, le tout plus ou moins. Les améliorations comprenant un cottage simple, connue comme le No 708 rue Genl Taylor.

Conditions — Un tiers au plus comptant la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à l'ordre de l'acquéreur et endossés par l'acquéreur, lesdits billets devant porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à leur paiement, garantis par hypothèque spécial et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et 10 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et faire un dépot de 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO
Encanteur et Propriété Foncière et Placements, 303 rue Baronne.
Stafford et Lambert, avocats.
26 mai—26 31—juin 7 14 21 28 30.

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Willie R. Metzler.

VACHES JERSEY

UN CHAR REMPLI DE VACHES JERSEY EXTRA

Fines, Domptées, donnant de 3 à 5 gallons, âgées de 5 à 8 ans.

AUX ECURIES DE KILDUFF & BEALL,

327-347 rue Dryades, coin Union,

Mercredi, 10 Juin, à 11 Heures A. M.

Expédiées de Holly Springs, Miss., devant être vendues positivement sans limites.

Une occasion exceptionnelle pour familles privées.

CONDITIONS—COMPTANT. WILLIE R. METZLER, Encanteur.
9 juin—9 10

Friedrichs & Redersheimer.

Cottages Simples et Doubles, Bien Situés.

Nos 1503, 1537 et 1539 rue Fern: Nos 1603, 1611 et 1635 rue Fern et plusieurs lots vacants à bâtir, dans un district de cette ville s'améliorant rapidement.

In re, Mme Dora Hempling vs les héritiers mineurs de John Hempling.

No 70.385—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 14 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 29me jour de mai 1903 et signé le 5me jour de juin 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur, ci-après décrite, à savoir:

1° Vingt quatre (24) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 191 borné par les rues Jeannette Fern, Birch et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24 tous les deux inclusivement sur un croquis fait par George G. Friedrichs encanteur. Les dits lots sont contigus et mesurant comme suit Les lots Nos 1 à 10 inclusivement chacun 30 pieds de face à la rue Jeannette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Jeannette et Burdette et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Fern et Jeannette. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 20 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13, 14, 15 et 16 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 17 à 22 tout inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lot No 22 formant l'encoignure des rues Birch et Burdette. Les lots 23 et 24 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage simple, No 1503 rue Fern, construit sur le lot No 11, contenant galerie sur le devant, quatre chambres, etc. Aussi, le cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1535 et 1537 rue Fern, construits sur les lots 15 et 16, contenant 4 chambres de chaque côté, cour, citernes, etc. Cet ilet et ses améliorations seront vendus subdivisés pour satisfaire la demande.

2° Vingt quatre (24) certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 215 borné par les rues Green, Birch, Fern et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24, tous les deux inclusivement, dans un croquis fait par George G. Friedrichs, encanteur Lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 1 à 4 inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Fern et Green. Les lots Nos 5 et 8 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur entre lignes égales parallèle. Les lots Nos 7 à 10 inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13 à 16 inclusivement, chacun 30 pieds de face à la rue Burdet e sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Birch et Burdette. Les lots 17 et 18 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 19 à 24, inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Green sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds. Le lot No 19 formant l'encoignure des rues Burdette et Green.

Les amélioration sur cet ilet consistant des ci-après:

Le cottage simple en bois No 1603 rue Fern contenant galerie sur le devant, vestibule et cinq chambres, cour dans le fond, citerne, etc., construit sur le lot No 10. Le cottage simple en bois No 1631 rue Fern construit sur le lot No 3 ayant galerie sur le devant et quatre chambres, hangars citerne, etc. Le cottage double en bois No 1635 rue Fern, contenant galerie et trois chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté.

Ces propriétés de choix sont situées dans une des plus prominantes et progressives sections de la ville et seront vendues subdivisées pour satisfaire la demande sur les termes et conditions suivantes, à savoir:

Termes et Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance en un et deux ans pour des billets des acquéreurs portant 7 0|0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantie par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur ou les acquéreurs de payer les taxes sur la dite propriété pour l'année 1903 et de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 juin — 7 14 21 28 — juil 5 12 à date

Succession de Jeremiah Hegan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,822—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesqu